



REGLEMENT

- L'accès au camping doit être **autorisé** par la Direction, après enregistrement des données d'identification, comme prévu par la loi. L'utilisation du bracelet de reconnaissance est obligatoire et doit être visiblement porté durant tout le séjour ;
- Le montant du séjour est calculé sur base du tarif quotidien et le premier jour commence à partir de l'heure d'arrivée jusqu'à 9h00 du lendemain, si le séjour se prolonge outre l'heure, une journée supplémentaire vous sera facturée ;
- Pour les logements, le check-in a lieu à partir de 16h00 et le check-out avant 9h00, passé ce délai il n'est pas possible de prolonger la présence à l'intérieur de la structure ;
- L'occupation de l'emplacement et/ou du parking auto se fera sous réserve de l'accord de la direction ;
- De **14h00 à 16h00** et de **24h00 à 8h00** le silence est prescrit ; l'utilisation de la télévision et des autres dispositifs phonétiques est tolérée seulement si le volume sonore est très faible. Pendant ces périodes, tous les bruits dérangeants, l'entrée et la sortie du camping, la circulation avec des véhicules motorisés ainsi que le montage et le démontage des tentes, l'utilisation de la radio ou d'appareils similaires et la vaisselle sont strictement interdits. L'utilisation de vélos pendant ces périodes doit être limitée ;
- Les visiteurs peuvent rester jusqu'à **une heure gratuitement**, après quoi le **tarif journalier** sera appliqué ;
- Le 15 août, les visiteurs **ne sont pas admis** à l'intérieur du camping ;
- Les campeurs doivent prendre soin des objets qu'ils possèdent. La direction n'est pas responsable de tout vol ou dommage, à l'exception des objets qui lui ont été confiés et acceptés pour livraison ;
- La vitesse des véhicules à l'intérieur du complexe touristique ne doit pas dépasser les **10 km/heure** ;
- Il est **interdit** de verser de l'eau bouillante et des détergents sur les plantes et plus généralement, il est obligatoire de respecter la végétation, le nettoyage et la destination correcte du matériel de camping.
- Les enfants doivent être surveillés dans leur déplacement et dans l'utilisation des infrastructures du camping. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident ;
- Les clients sont tenus de suivre la **procédure de collecte des déchets**, qui sera confiée à l'oasis écologique située dans le camping, selon les méthodes indiquées ;
- Qui sera surpris en commettant des **actes de vandalisme** aux structures et équipements du complexe touristique sera immédiatement expulsé ;
- Il est strictement interdit d'allumer et de laisser des flammes sans surveillance, ainsi que l'utilisation du barbecue dans l'emplacement, dans le logement et, en tout cas, en dehors des espaces qui leur sont dédiés ;
- L'accès aux animaux est autorisé uniquement avec **l'autorisation expresse de la direction**, après l'exposition du livret de santé pertinent, mis à jour avec les vaccinations prescrites et du certificat d'assurance de responsabilité civile. Le propriétaire doit tenir le chien en laisse, équipé d'un muselière, l'accompagner à l'extérieur du camping pour les besoins quotidiens, être en possession d'un kit spécifique pour la collecte des défécations, intervenir rapidement dans le cas où ils se produisent à l'intérieur du camping, en utilisant un assainissant et enfin veiller à ne pas déranger les autres clients ;

- Il n'est pas possible de fixer des draps / couvertures de toute nature sur les arbres ou de monter des structures recouvrant le terrain, de plus, les tapis et / ou les revêtements de sol doivent strictement être constitués d'un matériau transpirant tel qu'un voile d'ombrage et non d'un linoléum et ne doivent pas dépasser la forme de l'équipement installé ;
- Selon le bon vouloir de la direction, toute personne qui ne respecte pas ces règles ou qui se comporte de manière contraire aux règles de la coexistence civile peut être immédiatement renvoyée, en tant qu'invitée indésirable ;
- Ce règlement est affiché à l'entrée et fait partie intégrante du contrat de réservation, l'acte d'entrée dans la structure en est l'acceptation tacite des Invités.

LA DIRECTION SOUHAITE A TOUT LE MONDE DE BONNES VACANCES